

'S KUCKUCKS BLÄTTEL



BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

SOMMAIRE

Le mot du Maire - PNRVN	p. 1
État civil - Grands anniversaires	p. 2
Manifestations	p. 2
PNRVN (suite)	p. 3
Tatouage	p. 4
Boissons énergisantes	p. 5
Aux origines du messti	p. 5
Fête du PEDT	p. 6
Rencontre franco-allemande	p. 7
Coucous	pp. 8 et 9
PLUi	p. 10

Un Parc, très bien !, mais pour quoi faire ?

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Créé en 1975, le Parc naturel régional des Vosges du Nord couvre 111 communes réparties entre le Bas-Rhin et la Moselle ; il s'étend sur une superficie de 128 000 hectares où vivent quelque 84 000 habitants.

Ses missions sont définies dans une charte rédigée par les acteurs du territoire. Ses objectifs sont de préserver et valoriser la biodiversité tout comme les savoir-faire et cultures locaux, de contribuer à un développement économique et social durable fondé sur les ressources naturelles, d'inscrire le territoire dans une logique de respect de la biodiversité. Pour mener à bien ces missions, le Parc s'appuie sur une trentaine de chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, la culture, le tourisme.

Le Parc agit en majorité à l'échelle du territoire. Il porte des projets, souvent en partenariat avec les communautés de communes, et conseille au quotidien les élus dans leurs projets, qu'il s'agisse d'aménagement d'espaces publics, de rénovation ou de construction de bâtiments municipaux, de mise en valeur de paysage, de gestion des cours d'eau, des forêts communales, des sites patrimoniaux, de la prise en compte de la faune sauvage. Il coopère également avec son voisin allemand du *Naturpark Pfälzerwald*, avec lequel il constitue par ailleurs une Réserve Mondiale de Biosphère.

**Vous habitez les Vosges du Nord,
que peut vous apporter le Parc ?**

Au-delà de ses missions générales, le Parc s'adresse directement aux citoyens. A titre d'exemple, voici quelques actions et projets auxquels vous pouvez vous associer :



Tout propriétaire d'une maison traditionnelle a droit à un conseil architectural gratuit. La rénovation énergétique désormais devenue un grand enjeu national, le Parc aide les habitants de son territoire à optimiser les performances thermiques de leur habitation ancienne tout en en préservant la valeur patrimoniale. Les architectes du Parc maîtrisent les techniques et matériaux adaptés à la rénovation des maisons anciennes.

(Suite page 3)

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement a une fois de plus pris des mesures de restrictions dans tous les domaines, y compris dans l'administration, les collectivités locales et publiques qui emploient des CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) ou des CEC (contrat emploi compétence.)

Limiter le nombre d'emplois aidés, est-ce une bonne chose ? Oui, si les personnes retrouvent un emploi... Pour l'instant c'est loin d'être le cas. Pourquoi alors léser les communes et les établissements publics (hôpitaux, maisons de retraite...) qui avaient occupé ces personnes pour qu'elles gardent le contact avec « le monde du travail » avant que la reprise fasse son effet ? La commune de Weiterswiller a pu garder 2 CEC et 1 agent contractuel. Au vu des travaux que nous prévoyons d'effectuer en 2018/2019, ils ne seront pas de trop :

- Réfection du mur en grès côté « jardin » au presbytère catholique
- Mise en accessibilité de l'Eglise catholique
- Mise en place de toilettes publiques à l'Eglise protestante
- Mise en sécurité de la RD7 côté « entrée La Petite Pierre »
- ...

Du côté des équipements, la fibre optique THD nous a quant à elle été promise d'ici à la fin de l'année.

Le traditionnel KUCKUCK'S MESSTI aura lieu les 19, 20 et 21 mai à la salle polyvalente, où manèges et stands divers attendent votre visite, et où grillades, tartes flambées et harengs marinés seront au menu.

Je vous invite toutes et tous au verre de l'amitié le dimanche 20 mai à 14h30, place de la mairie, lors du défilé du KUCKUCK'S MESSTI, où nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis de Weitersweiler (Pfalz) qui nous font l'honneur et l'amitié de leur présence depuis 16 ans.

Le 24 juin 2018 aura lieu à la salle polyvalente, le 4ème Marché Paysan Franco-Allemand organisé par l'ASW. Je vous remercie de venir nombreux à ces manifestations et de réserver le meilleur accueil à nos invités.

Raymond KISTER ■



ÉTAT CIVIL

■ NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

- M. KAYSER Stéphane au 1, impasse du Presbytère
 - M. et Mme WERNER Philippe et Françoise au 3, rue des Roses
 - M. MALONGA Nowdige au 5, rue des Garçons
- Nous remercions d'avance les nouveaux arrivants de bien vouloir se faire connaître à la Mairie pour permettre la mise à jour des fichiers concernant la population communale.*

■ MARIAGE

Le 16 mars 2018, Simone SOMBORN et Christian HOFF ont été mariés par M. le Maire Raymond KISTER



■ DÉCÈS

Le 26 novembre 2017, Madame DURMEYER Albertine, à l'âge de 91 ans.

Le 11 décembre 2017, Monsieur FICHTER Paul, à l'âge de 67 ans

Le 14 décembre 2017, Monsieur GIMBEL Alphonse à l'âge de 77 ans

Le 14 décembre 2017, Monsieur ROTH Ernest, à l'âge de 92 ans

Le 6 janvier 2018, Madame KISTER Monique à l'âge de 91 ans

Le 25 janvier 2018, Madame SEILER Salomé à l'âge de 88 ans

Le 6 mars 2018, Madame SCHMITT Monique à l'âge de 80 ans

Le 3 avril 2018, Madame WEISS Annelise, à l'âge de 76 ans

Nous exprimons nos très sincères condoléances aux familles éprouvées.

GRANDS ANNIVERSAIRES 2018

Mme KLEINHOFER née SCHERER	Marie-Antoinette	18 janvier 1936	82 ans
M. CHRISTMANN	Roger	23 janvier 1933	85 ans
Mme CLAUS née REINHART	Marguerite	24 janvier 1938	80 ans
M. SCHELLENBERGER	Frédéric	29 janvier 1935	83 ans
Mme ISENMANN née WEIDMANN	Marthe	29 janvier 1933	85 ans
Mme SCHILDKNECHT née SCHIERER	Anne	6 février 1930	88 ans
Mme HARTENSTEIN née GANSTER	Odile	7 février 1927	91 ans
M. FERNBACH	Léon	20 février 1929	89 ans
Mme CHRISTMANN née ZIMMERMANN	Frida	20 février 1936	82 ans
M. KUNTZ	Raymond	22 février 1932	86 ans
M. BLOCH	Fernand	1er mars 1931	87 ans
Mme WENDLING née HUSER	Irène	2 mars 1926	92 ans
M. ISENMANN	Robert	21 mars 1932	86 ans
Mme KUNTZ née KERN	Marie-Thérèse	3 avril 1935	83 ans
Mme KISTER née HOLLNER	Marie-Antoinette	7 avril 1938	80 ans
Mme REICHERT née WIMMENAUER	Sophie Marie	18 avril 1936	82 ans
Mme BLOCH née REINNAGEL	Simone	19 avril 1936	82 ans
Mme BERGMANN née EDEL	Marie	25 avril 1931	87 ans
Mme ROTH née JAECKEL	Ginette	27 avril 1936	82 ans
Mme WOLFF née SCHMITT	Armande	27 avril 1937	81 ans
Mme HAENEL née BALTZER	Mathilde	20 mai 1922	96 ans
Mme FRERING née GANSTER	Marie-Thérèse	15 juin 1937	81 ans
Mme GRUNENWALD née FERNBACH	Marie-Jeanne	16 juin 1937	81 ans
Mme DROESCH née HOLZMANN	Simone	2 juillet 1932	86 ans
Mme KUNTZ née MAJAULT	Jacqueline Marcelle	2 juillet 1934	84 ans
M. FERNBACH	Hubert	13 juillet 1930	88 ans
M. ZIEGELMEYER	Charles	8 août 1937	81 ans
M. WINCKEL	Jean-Claude	9 août 1938	80 ans
Mme GRUSSI née BLOCH	Annie	21 août 1932	86 ans
Mme FERNBACH née AUCHTER	Anne Marie	25 août 1930	88 ans
Mme SCHUNCK née STUTZMANN	Elisabeth	2 sept 1932	86 ans
M. HEYD	Roger	9 septembre 1933	85 ans
Mme KISTER née NEU	Marguerite	11 septembre 1920	98 ans
Mme KONRAD née HOEHLINGER	Irène	15 septembre 1935	83 ans
M. DURMEYER	Henri	24 septembre 1928	90 ans
Mme ENGEL née HUSER	Charlotte	4 octobre 1934	84 ans
Mme KUNTZ née JAECKEL	Marlène	13 octobre 1937	81 ans
Mme JAECKEL née GERSTNER	Madeleine Thérèse	21 octobre 1934	84 ans
M. ROTH	René	21 octobre 1932	86 ans
Mme BANGRATZ née BERGMANN	Marlyse	3 novembre 1937	81 ans
M. WEILAND	Lothar	5 novembre 1932	86 ans
Mme CLAUSS née KELLER	Ernestine	14 novembre 1922	96 ans
M. ENGLER	Louis	25 novembre 1931	87 ans
Mme STEINMETZ née KUNTZ	Berthe	26 novembre 1929	89 ans
Mme SCHAFFNER née ADOLFF	Marianne	29 novembre 1936	82 ans
Mme BIEBER née WEIL	Colette	29 novembre 1937	81 ans
Mme HEYD née GUTFRIED	Jeanne	9 décembre 1937	81 ans
M. SCHELLENBERGER	Henri	10 décembre 1930	88 ans
M. REICHERT	Alfred	30 décembre 1936	82 ans

Le secrétariat de la mairie sera fermé pour congés annuels du 4 juin au 8 juin 2018 inclus et du 23 juillet au 18 août inclus.

Calendrier des manifestations du second semestre 2018

Date	événement	Organisateur(s)	Lieu
19, 20 et 21 mai	Kuckucks Messti, fête du village	GSC, MJC, ASW, BCSM	Rues du village, salle polyvalente
27 mai	Bourse aux vêtements	ASW	Salle polyvalente
9 juin	Kermesse du RPI	RPI	Salle polyvalente
16 juin	Fête de la Musique	ASW	Salle polyvalente
24 juin	Marché paysan franco-allemand	Commune	Salle polyvalente
4 et 5 août	Tournoi annuel de basket-ball	BCSM	Salle polyvalente
15 août	Marche populaire	ASW	Salle polyvalente
26 août	Kirwe	Commune jumelée	Weitersweiler (Pfaltz)
27 octobre	Soirée couscous	ASW	Salle polyvalente
2 décembre	20e marche de Noël	MJC, Amis de l'orgue Rohrer	Rues et maisons du village
8 décembre	Fête des aînés	Commune	Salle polyvalente

Un Parc, très bien !, mais pour quoi faire ? (suite)

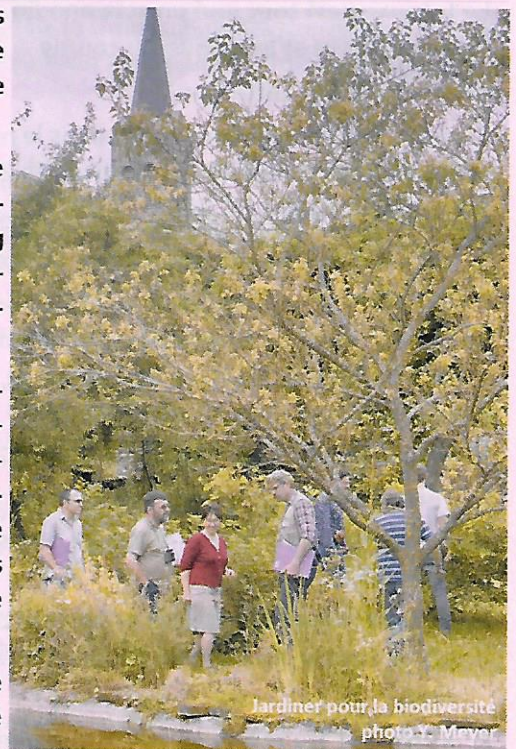
Le concours « jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs. Vous voulez ne plus utiliser de pesticides dans votre jardin et votre potager, éviter d'y introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure un paradis de la biodiversité.

Le Parc, c'est presque une découverte chaque jour. Vous voulez contribuer à faire des Vosges du Nord un territoire exemplaire en matière d'environnement ? Venez participer aux nombreuses manifestations que nous organisons tout au long de l'année : sorties nature, cinés débats, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours, etc.

fants, chantiers participatifs, concours, etc.

Vous êtes un agriculteur, un forestier, un artisan en bâtiment, un pépiniériste, un industriel ? Vous pouvez rencontrer nos agents spécialisés dans votre domaine d'activité pour vous accompagner dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

A l'heure où le bien-être de l'espèce humaine est directement menacé par ses propres excès, le changement passera par l'engagement de chacun. Si vous avez un projet, le Parc et ses agents peuvent vous aider.



Jardiner pour la biodiversité
photo Y. Meyer

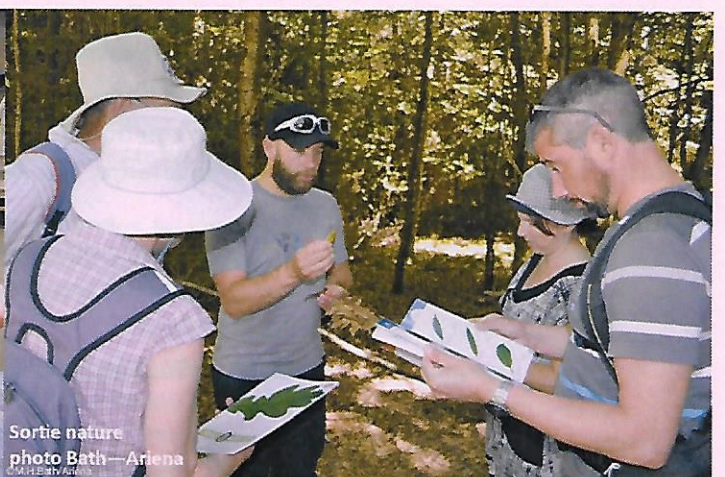


Chantier particulier
photo PNRVN

Le Parc naturel régional des Vosges du nord,
une autre vie s'invente ici.
téléphone : 03 88 01 49 59
site internet : www.parc-vosges-nord.fr



Stage béton de chanvre
photo Y. Meyer



Sortie nature
photo Bath - Ariena



animation enfant sur site culturel
photo I. Lechner



Chantier participatif
photo Y. Meyer

Dossiers santé : le tatouage

Le tatouage est tout sauf un acte anodin. Avant de sauter le pas, il est essentiel d'être bien renseigné sur la réglementation en vigueur et les risques encourus.

Bien choisir son tatoueur

S'assurer que le tatoueur exerce dans le respect de la réglementation en veillant à ce qu'il soit en possession de la déclaration d'activité délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le local professionnel.

S'assurer que le tatoueur respecte les bonnes pratiques à savoir :

- ↪ Informer ses clients des risques et précautions à respecter après la réalisation du tatouage.
- ↪ Exercer dans un environnement adapté : l'acte doit être réalisé dans une pièce exclusivement réservée au tatouage, entretenue quotidiennement nettoyée après chaque client.
- ↪ Respecter les règles d'hygiène des mains : avant tout acte, le professionnel doit se laver les mains et les désinfecter à l'aide d'une solution hydro alcoolique. Il doit utiliser des gants à usage unique.
- ↪ Préparer correctement la zone à tatouer : respecter les protocoles de désinfection et les recommandations du produit utilisé.
- ↪ Utiliser un matériel garantissant la sécurité et limitant les risques allergiques et/ou infectieux : le matériel doit être à usage unique ou stérilisé de manière appropriée (autoclave) et les encres doivent être conformes à la réglementation.
- ↪ Respecter les règles spécifiques d'élimination des déchets qui sont considérés comme des déchets d'activités de soins à risques infectieux.



Le tatoueur doit recueillir le consentement écrit d'une personne titulaire de l'autorité parentale pour la mise en œuvre des techniques de tatouage sur un mineur. (Articles R.1311-11 et R. 1312-9 du code de la santé publique)

Bien connaître les risques du tatouage

Le tatouage, parce qu'il implique une effraction cutanée, n'est pas un acte anodin. Pour introduire l'encre sous l'épiderme, le tatoueur perce la barrière protectrice de la peau, constituant ainsi plusieurs risques.

- ↪ Le risque infectieux : la plaie induite par les aiguilles peut laisser place à des infections bactériennes. Pour les éviter, il est nécessaire de désinfecter la peau avant le tatouage et pendant sa cicatrisation.
- ↪ Le risque allergique lié aux encres de tatouage : il se caractérise par des démangeaisons et un gonflement au niveau du tatouage. Dans certains cas, des lésions peuvent également apparaître. Ces réactions peuvent avoir lieu à n'importe quel moment.
- ↪ Les risques liés à l'état de santé du client : un traitement, une lésion cutanée ou une maladie peuvent contre-indiquer l'acte envisagé. Il est conseillé d'en discuter avec son médecin traitant.



En cas d'effets indésirables consécutifs à la réalisation d'un tatouage, il convient de faire une déclaration sur le Portail des signalements du Ministère.

Comment entretenir son tatouage ?

Le tatouage terminé, le tatoueur nettoie la zone tatouée et informe le client des précautions à prendre. Le délai de cicatrisation est d'environ deux semaines.

La réaction inflammatoire (rougeur ou gonflement) est normale dans les premiers temps. Si la réaction persiste ou s'accroît, il convient de prendre rendez-vous vers un médecin.

Etre bien informé sur le détatouage

Plusieurs raisons peuvent pousser une personne à avoir recours au détatouage. Réalisé à l'électrodermographe ou au laser, il détruit les pigments du tatouage. Cette pratique est un acte médical et ne doit être en aucun cas réalisée par un tatoueur. (Arrêté du 6 Janvier 1962 modifié)

A SAVOIR : le détatouage peut entraîner des risques de cicatrices sur les zones tatouées. Plusieurs séances seront nécessaires et la disparition totale du tatouage n'est pas toujours possible.

Dossiers santé : les boissons énergisantes

Ces boissons, populaires auprès des étudiants, dans les bars, les discothèques, lors des manifestations sportives, sont présentées comme des stimulants de l'effort physique ou intellectuel. Ce sont essentiellement des excitants du système nerveux.



De fait, elle contiennent des substances comme la caféine, à fortes doses, associée au guarana (plante contenant de la caféine), à l'arginine, à la taurine, au ginseng, à la glucoronolactone (dérivé du glucose), etc.

Elles ne doivent pas être confondues avec les boissons dites « énergétiques » qui répondent, en principe, aux besoins spécifiques des sportifs.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire des aliments et de l'environnement (ANSES) a rendu un rapport d'expertise de ces produits en septembre 2013, et observe que des effets indésirables d'ordre cardiovasculaires, psycho-comportementaux ou neurologiques peuvent être associés à la consommation des boissons dites énergisantes.

Le Ministère chargé de la santé et des sports renouvelle ses mises en garde et recommande de suivre les précautions suivantes :

↳ Ces boissons doivent être consommées avec modération et sont réservées aux adultes. Les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sensibles aux effets de la caféine ou atteinte de certaines pathologies (troubles cardiovasculaires, psychiatriques et neurologiques) doivent éviter leur consommation.

↳ Ces boissons ne doivent pas être consommées en association avec de l'alcool ou une activité physique.

N'hésitez pas à signaler tout effet indésirable lié à la consommation des boissons énergisantes à un professionnel de santé (médecin ou pharmacien.)

Thierry WEINLING (source : ministère des Solidarités et de la Santé) ■

D'ici, d'ailleurs... D'où ça vient ?

Le « *messti* » ...sait-on encore d'où vient cette fête et ce à quoi elle correspond ?

Depuis le développement du christianisme, le « *messti* » correspondait à la cérémonie de dédicace de l'église du village, aussi bien pour les communautés catholiques que, plus tard, protestantes. En Haute-Alsace, on l'appelait « *Kilbe* », en moyenne Alsace (chez nous) « *Messti* » et dans l'Alsace du Nord « *Kirve* ». « *Messti* » vient de « *Messtag* », le jour où l'on célèbre une grand-messe et « *Kirve* » vient de « *Kirchweih* ». Mais, comme on ne pouvait multiplier les jours fériés sans mettre à mal l'économie du pays, très vite, ces jours de rassemblement populaire ont servi également une cause profane : échanger des biens et des marchandises à l'occasion de grandes foires ou marchés, mettre à l'honneur les jeunes gens en âge de faire leur service militaire – les conscrits – ou encore, comme cela se fait depuis la nuit des temps, fêter le retour du printemps ou le changement de saison... Ces réjouissances étant rares, elles étaient fêtées avec beaucoup d'allant et donnaient parfois lieu à des excès... Trop de musique, de danse, de ripailles, de farces amenèrent l'église à vouloir en limiter les débordements, aboutissant à la différenciation progressive des fêtes religieuses et profanes.

Les « *Messti* » ont connu leur apogée au XIX^{ème} siècle ; les conscrits y avaient une grande part car ils en assumèrent dans nombre de villages l'organisation. Des démonstrations particulières étaient programmées, comme le cortège des conscrits qui se rendait chez le maire du

village pour lui offrir soit un grand bretzel orné de rubans tricolores, soit un énorme cœur en pain d'épices, en témoignage du respect dû aux élus ; un grand mât de cognac était dressé sur la place du village et le plus adroit à y grimper recevait tout ce qui était suspendu à la couronne accrochée à son faite, des gâteaux, des sucreries mais surtout un énorme jambon et un chapelet de saucisses offerts par les commerçants, gage de solidarité des forces économiques avec une jeunesse qui prépare et garantit l'avenir.

Le contexte a beaucoup changé, mais le goût de la fête et le besoin de la communauté de se rassembler perdurent, et c'est désormais le Maire qui honore, entouré de ses conseillers municipaux, les citoyens à l'occasion du vin d'honneur et les associations rivalisent d'imagination pour concevoir des chars qui défileront dans le village... Pour terminer, j'ajouterais que les conscrits restent fêtés un peu partout en France et j'ai récemment pu voir plusieurs villages dans la Vallée de l'Azergues (entre Lyon et Roanne) abondamment décorés de fleurs multicolores, de « *maies* » et on m'a dit avec beaucoup de fierté : « ah, mais c'est une tradition de chez nous ! Ce sont les conscrits ! » La jolie tradition du « *maie* » perdure également, c'est ainsi que dans l'Aveyron ou les Cévennes on peut voir de grands mâts plantés devant certaines maisons et portant une inscription : « Honneur à Monsieur le Maire », « Honneur à nos élus » ou encore, sur un autre registre, « Honneur aux jeunes mariés ».

Catherine GRAESBECK ■

Fête du PEDT — 21 et 22 avril 2018

Pour la troisième année consécutive a eu lieu la fête du PEDT, mettant un terme à sa saison 2017/2018. Une fois encore, elle a mis en valeur ce qui a été réalisé avec les enfants durant l'année dans le cadre des activités du PEDT.

Pour rappel, depuis la réforme des rythmes scolaires, les communes du regroupement pédagogique intercommunal Obersoultzbach – Weinbourg – Weiterswiller avaient mis en place un PEDT qui consiste en l'organisation d'activités éducatives par les communes après la classe pour les élèves, complétant les temps éducatifs de l'enfant (famille, école).

Ce projet a concerné les enfants d'âge élémentaire : 39 enfants ont participé à une ou plusieurs activités soit près de la moitié de l'ensemble de l'effectif scolarisé.

Quatre ateliers avaient été organisés :

« Théâtre », à Obersoultzbach, animé par Patrick BARBELIN avec 23 enfants.

Ils ont présenté un spectacle « Halloween en folie ! » de grande qualité mêlant jeu théâtral et danse hip-hop à partir d'idées originales des enfants. Nos remerciements à Brigitte



Campani, fidèle collaboratrice de Patrick Barbelin tout au long de cette année scolaire, ainsi qu'à Elfriede Gerstner qui a une nouvelle fois répondu présente aux sollicitations pour la mise en costume de toute cette troupe.

« Cinéma », à Weinbourg, animé par Thomas LINCKER avec 12 enfants.

Ils ont réalisé un court-métrage futuriste d'une douzaine de minutes, « Blaton », dont ils ont été à la fois scénaristes, techniciens et acteurs. Mesdames Joëlle Durrmeyer et Karine Del ont assisté régulièrement Thomas.

« Sciences », à Weiterswiller, animé par Catherine DICHTTEL avec 12 enfants.

Ils se sont retrouvés régulièrement pour des expériences diverses et variées les menant de la réalisation de cristaux à celle de cocktails et autres mélanges en passant par la mission Apollo, l'étude des phases lunaires ou encore l'étude et l'utilisation du code morse avec des lampes torches ou des signaux télégraphiques comme ceux utilisés par les télégraphes Chappe. Merci à Danièle Stoltz qui a pu l'assister le plus souvent. Ils ont mis en place quelques panneaux expliquant et présentant leurs réalisations.



« Bricolage », à Weiterswiller, mis en place par Florence VANPOPERINGHE du Service Animation Jeunesse du Pays de Hanau avec 9 enfants, et animé par Guillaume Ackermann, Léo Csuka et Léon Ertzscheid, qui n'auront hélas pu être des nôtres durant le week-end, étant déjà engagés à Ingwiller pour d'autres manifestations.

Nous sommes aussi très reconnaissants envers tous les autres parents d'élève qui ont su mettre la main à la pâte pour la finalisation des différents projets, lors du week-end notamment.

Merci au public venu nombreux à cette fête encourager les enfants, les animateurs et les responsables des municipalités par leurs applaudissements et partager un petit morceau autour d'un verre aux buvette et petite restauration tenues par les élus et autres parents.

Merci à tous ceux qui ont permis, par leurs compétences, leur disponibilité et leur engagement, au PEDT d'exister pendant ces trois années écoulées. Cela a été également possible par une volonté unanime des maires d'impliquer les communes et leurs moyens humains, matériels et financiers.

Le PEDT a vécu ! L'année scolaire prochaine, les écoles repasseront à la semaine des 4 jours par voie dérogatoire.

Mais faut-il s'arrêter en si bon chemin ? Quelle part prendront les communes dans l'éducation des enfants au côté des parents et de l'école à l'avenir ? Il ne faudra pas s'arrêter en si bon chemin. Bon nombre d'associations sportives ou culturelles sont à même de proposer des actions en ce sens. Mais trouveront-elles auprès des élus la même volonté affichée durant ces trois années de faire émerger des projets qui permettront d'accompagner nos enfants, jeunes et moins jeunes, sur les chemins de la vie pour en faire des citoyens impliqués dans la vie de leur cité ? Et trouveront-elles de tels citoyens prêts à s'engager, non seulement pour eux-mêmes et leurs propres enfants, mais aussi pour ceux des autres, en donnant un peu de leur temps et de leurs compétences ? A bon entendeur, salut !

Rencontre franco-allemande

Les élèves de la classe CM de Weiterswiller et leurs correspondants de la classe 4C de la Grundschule am Königspfad de Göllheim ont passé la nuit du 16 au 17 avril 2018 dans une auberge de jeunesse de Steinbach am Donnersberg. Suivent quelques comptes-rendus rédigés par les élèves de la classe CM1-CM2 de Weiterswiller.

Les voyages

Nous sommes partis lundi à 8h15. Le trajet entre Weiterswiller et Göllheim s'est bien passé. On s'est un peu ennuyé parce qu'il y a eu beaucoup de route. Le car de la compagnie « Voyages Braun » était très confortable et le chauffeur très sympathique. En fin de matinée, nous avons fait le trajet de l'école de Göllheim à l'auberge de jeunesse à Steinbach am Donnersberg avec nos correspondants allemands, c'était marrant.

Le lendemain, nous sommes allés de Steinbach à Weitersweiler, on a beaucoup parlé pendant le trajet.

Le soir, nous sommes repartis de Weitersweiler à Weiterswiller, il y en avait qui dormaient.

A l'école de Göllheim

Quand nous sommes arrivés, nous sommes entrés dans la salle de classe de nos correspondants. Ils ont chanté une chanson en allemand intitulée « *Guten morgen!* » Quelques minutes plus tard, c'était à nous de chanter « *Es leben die kinder.* » Après avoir chanté, nous avons donné chacun notre calendrier (*Kalender*).

Nous avons pris un « *Frühstück* » : des petits pains salés, des muffins avec des bonbons au-dessus, un gâteau garni de pâte à sucre, un gâteau franco-allemand et des boissons comme de l'eau pétillante, du jus de pomme pétillant, des jus de fruits et du chocolat froid.

Le ventre bien rempli, nous sommes sortis jouer : au foot, aux échasses, à la corde à sauter, au frisbee, à la balle mais aussi au terrain de jeux avec toboggan, araignée, barre de gymnastique, parcours pieds-nus.

L'auberge de jeunesse

En arrivant à la « *Jugendherberge* » nous avons joué à l'aire de jeux, puis nous avons mangé froid : des salades avec des knacks à la volaille.

Après le repas nous sommes allés visiter le village celte. Nous en sommes rentrés vers 17h45, nous avons un peu joué à l'aire de jeux puis nous avons mangé le repas du soir, pâtes bolognaises, et nous nous sommes installés dans les chambres.

Le soir, nous avons joué au foot et un petit chien est apparu essayant d'attraper la balle ; nous l'avons poursuivi et surnommé Kiki. Après une veillée en chanson, nous nous sommes couchés. Le matin nous avons pris le petit déjeuner et nous avons encore un peu joué avant de quitter l'auberge de jeunesse.



La visite du village celte

On a commencé la visite du village celte en apprenant à faire du fil avec de la laine vierge et à tisser. On a découvert les différentes armes des celtes : lance, glaive et bouclier. On a découvert que la pyrite frappée contre le silex donnait des étincelles chaudes. Ensuite, nous sommes montés dans la tour et nous avons vu le Donnersberg.

Puis nous avons bu une boisson à base de pomme et de miel.

En deuxième partie d'après-midi, nous avons été répartis dans des ateliers : fabrication de flèches, poterie, façonnage de fleurs en feutrage et réalisation de petites bourses en cuir.

Le verger franco-allemand

Quand nous sommes arrivés à Weitersweiler nous nous sommes rendus au verger franco-allemand. Il y avait trois ateliers : photos d'arbres, dessins et coloriages, hôtel à insectes. Pour les photos d'arbres, nous avons découvert de nouvelles sortes de pommes, cerises, mirabelles...



Pour les coloriages nous pouvions dessiner des insectes et nous avons dû les accrocher dans un tableau. Pour l'hôtel à insectes nous devons mettre des pommes de pin, des branches d'arbres, des coquilles d'escargots, des tiges de tournesols... Nous avons aussi trouvé des bouts de branches d'arbre à l'aide de perceuses... Quand nous avons soif, nous allions boire de l'eau pétillante et du jus de pommes au bar installé sur une table. Les gens du « *Deutsch-Französischen Obstgartenverein* » étaient très sympa.

Vers midi, nous sommes partis du verger pour nous rendre à l'aire de jeux de Weitersweiler.



L'aire de jeux de Weitersweiler

On est arrivé à l'aire de jeux mardi pour le repas de midi. Il y avait une tyrolienne, un toboggan, un tourniquet, deux balançoires, un « tape-cul », un dinosaure sur ressort, un pont qui bouge, des méga échecs, une table de ping-pong, un terrain de foot, un terrain de basket, un parcours avec des anneaux.

Le toboggan était très grand, la tyrolienne montait haut et, pour s'arrêter, elle heurtait un pneu qui l'arrêtait si brusquement qu'elle revenait au début. Le tourniquet tournait vite. Les balançoires n'étaient pas très confortables car il y avait une bossè sur le siège. Le tape-cul nous faisait sauter dès que l'autre était trop lourd. Le pont bougeait beaucoup quand on le traversait en courant. Le dinosaure était bien, bien qu'il fût pour les petits.

Coucou, Kuckuck, Gügück

Le mot « coucou » recouvre de multiples significations :

- ↪ une fleur
- ↪ un oiseau
- ↪ un avion aux allures désuètes
- ↪ un salut
- ↪ une horloge
- ↪ une ancienne voiture publique à deux roues des environs de Paris.

Mais celles que nous connaissons particulièrement sont la fleur et l'oiseau.

1 – La fleur « *Kuckucksbluem* »

Elle désigne en Alsace un certain nombre de fleurs printanières dont l'apparition coïncide avec le chant du coucou. La fleur la plus connue chez nous est l'anémone des bois, qui balance son unique fleur, une clochette généralement à 6 pétales libres et blanches plus ou moins teintées extérieurement de rose-rouge.



2 – L'oiseau coucou « *kuckuck* »

On entend plus souvent le coucou qu'on ne le voit. La chansonnette est bien connue : « dans la forêt lointaine on entend le coucou ».



C'est en effet un oiseau très discret dont on ne soupçonnerait guère la présence si son chant n'était aussi sonore.

Au printemps dès leur retour d'Afrique, les mâles se cantonnent dans leur territoire et

font entendre ce chant si caractéristique, qui annonce le renouveau. Le coucou est donc non seulement messager du printemps mais aussi, d'après la tradition, celui qui apporte la pluie, et est donc symbole de fertilité.

C'est certes le messager, mais c'est aussi un parasite qui pond ses œufs dans les nids d'autres oiseaux, auxquels il laisse le soin d'élever sa progéniture. En règle générale, le coucou fraîchement éclos expulse du nid œufs et oisillons qui s'y trouvent à ses côtés.

Un dicton connu dans nos régions :

Wenn m'r s'erscht mol de Kuckuck bruele hört, un geld im sack het, het m'r ganze johr

Si au premier cri du coucou, on a de l'argent en poche, on en aura toute l'année.

On connaît aussi une comptine :

Kuckuck, wie besch ? Coucou où es-tu ?
Im wald Dans la forêt
Was hesch ? Que tiens-tu ?
E frösch une grenouille
Gib m'r au ! donne-m'en !
Nä, nä non, non
Gitzhals ! espèce d'avare !

3 – A weiterswiller on connaît 3 noms qui sont étroitement liés :

- ↪ le *Kuckucksblaettel*
- ↪ le *kuckucksmessti*
- ↪ les coucous, *kuckuck*, *gügücg* (surnoms des Weiterswillerois)

Notons qu'en Alsace, on compte 10 localités dont les habitants sont surnommés les coucous, et que dans le temps, nous fûmes aussi surnommés *Rotznase* ou *Drecknase*.

4 – Le messti

Messti n'était qu'une abréviation du terme savant *messtag* qui à l'origine est le jour de la grande messe solennelle suivie d'un marché accompagné d'une fête foraine.

A Weiterswiller le *messti* était adjudiqué et c'était dans la région l'un des premiers du printemps, à la Pentecôte. Dans certains villages d'Alsace, la coutume voulait que les « *Messtiburscht* » – les jeunes gens qui organisaient le messti – demandent au maire l'autorisation d'ouverture du messti. C'était le cas chez nous, et notre *messti* avait autrefois un caractère résolument festif.

La préparation du « *messtimaie* – un arbre décoré pour le *messti* – se déroulait le samedi.

A Weiterswiller, comme à Sparsbach, la préparation de l'arbre, qui était décoré dans la salle de bal, était confiée aux demoiselles. On trouve cet avantage accordé aux jeunes filles dans plusieurs villages au nord de la forêt de Haguenau donc dans la région des « *Kirwe* ». Les liens du passé avec les territoires des Fleckenstein tout au nord de l'Alsace pourraient en fournir l'explication.

La coutume voulait qu'il faille planter le « maie » sur le toit de la salle de bal.

5 – Le surnom des Weiterswillerois : les coucous

Dans l'étude très fouillée sur le messti en Alsace que le Docteur Auguste Kassel a publié dans les années 1907-1908, le célèbre chercheur parle à plusieurs reprises de notre village.

Kassel décrit la coutume du « *hahnenschlagen* » (la frappe du coq) : au deuxième jour du messti, on suspendait un coq tué à un long poteau par une fenêtre de la salle de bal.

Coucou, Kuckuck, Gügück (*suite*)

Le gagnant était celui qui, les yeux bandés, arrivait en trois coups de sabre à lui couper la tête.

A l'origine de cette coutume, il se raconte l'histoire amusante de l'arrivée au village d'un oiseau inconnu qui ne cessait de crier « coucou ». On ramena cette espèce dont personne ne connaissait l'origine à la mairie, où elle fut soignée, sur le budget communal. Mais, son entretien s'avérant trop coûteux, les conseillers municipaux décidèrent que l'oiseau soit pris en charge à tour de rôle par tous les habitants. On décida aussi que celui chez qui l'animal trépasserait suite à de mauvais soins serait obligé de payer à la commune tous les frais engagés pour l'entretien de l'oiseau.

Un jour, l'oiseau donna des signes de faiblesses chez un cordonnier, également membre du conseil municipal ; afin d'échapper à la punition, le cordonnier proposa d'offrir le divertissement à la jeunesse de tuer l'oiseau et d'organiser la cérémonie du « *aushauen* » (dépeçage).

Le gagnant devait préparer le volatile pour un repas et... payer les frais ! Le conseil municipal adopta la proposition et on prit alors, chaque deuxième jour de messti, un coucou ou un coq pour ce rituel.

En 1910, alors qu'il exerçait le ministère à Weiterswiller, le pasteur Adolphe Jacobi publiait le fruit de ses recherches dans un article sur les coutumes de notre village. Il précisait que les habitants de Weiterswiller étaient affublés du surnom de coucous dans la région du fait que, pour le *messti* à la Pentecôte, ils décoraient le *messtimaie* d'un

coucou. L'arbre pouvait être porté par un jeune garçon ou être fixé à l'avant du char lors du traditionnel cortège d'ouverture.

6 – Grabuge au messti !

Tout n'était pas toujours fête, il arrivait que des différends entre jeunes gens se règlent à l'occasion du messti.

Ainsi, en 1914, à la Pentecôte, des jeunes de Neuwiller les Saverne vinrent sur une *leiterwawe* (charrette à ridelles) tirée par des chevaux ; dans le but de narguer les jeunes de Weiterswiller, ils avaient fixé une cage contenant un coucou empaillé au sommet d'une perche et un écriteau fleuri de grossièretés sur le coucou.

C'est devant l'ancien restaurant Klein André « Adresse », qu'une bagarre générale éclata.

Certains jeunes de Neuwiller les Saverne furent poursuivis jusqu'au *Steinbuckel* et nombreuses furent les peaux marquées par diverses blessures et couturées des cicatrices laissées par les pieux des vignes.

La carriole fut abandonnée et les chevaux restèrent quelques jours dans l'écurie du restaurant.

Les jeunes Neuwillerois durent monnayer la restitution de leur moyen de locomotion à nos jeunes villageois !

Désormais règne une bonne entente et le surnom de coucou n'est plus considéré comme blessant.

André DORSCHNER ■

(l'auteur remercie MM. Léon FERNBACH,
René ROTH et Charles SCHELLENBERGER)

Consultation : livre de Weiterswiller 1964



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Pays de Hanau

Vous avez la parole !

RÉUNIONS PUBLIQUES DE PRÉSENTATION

RÉUNION DE PRÉSENTATION DES GRANDS PRINCIPES

Mardi 15 Mai

20h Centre Socioculturel d'Ingwiller

PERMANENCES D'INFORMATIONS ETUDE DES CAS INDIVIDUELS

Mardi 22 mai

18h à 20h

Salle des fêtes de Kirrwiller

Mercredi 23 mai

9h à 12h

Escale (Ancienne gare) à Ingwiller

Mercredi 23 mai

14h à 18h

Maison de l'intercommunalité à Bouxwiller

Jeudi 24 mai

18h à 20h

Mairie d'Obersoultzbach

Vendredi 25 mai

18h à 20h

Salle de la Zinsel (polyvalente) à
Dossenheim-sur-Zinsel

Lundi 28 mai


19h à 21h

Mairie d'Obermodern

Présentation des
plans de zonage
et du règlement



Charte et logo H.L.P.P. créés par vlm.fr
Conception graphique : CC-H.L.P.P. 31r - Ne pas jeter sur la voie publique

aménagement de
l'espace 

Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre
10, route d'Obermodern
67330 BOUXWILLER
Tél. 03 88 71 31 79
concertation-hanau@hanau-lapetitepierre.alsace

www.cc.pays-de-hanau.com

